



DROITS DE L'HOMME

Lettre d'information publiée par la Ligue des droits de l'Homme

N°82 - MAI 2012

**AGENDA
DES MILITANTS**

ADHÉRER

DONNER

A L'AFFICHE...



Hommes & Libertés
n°157 - Médias : Atouts
technologiques, défis
démocratiques

BOUTIQUE LDH



EDITO

Construire l'élan nécessaire

Les Françaises et les Français ont tourné la page. Et le soupir de soulagement qui a traversé le pays tout entier donne la mesure de la détestation dont l'ex-président était à la fois la cause et la cible. Sa défaite clôt un quinquennat tissé d'outrances, d'indignités, de scandales. Elle sanctionne également un train de décisions et de comportements fondamentalement étrangers aux valeurs d'égalité et de fraternité qui caractérisent la République.

Bonne nouvelle, donc, comme l'est le taux élevé de participation. Malgré la « pédagogie grecque » martelant que les élections ne sont rien face aux marchés, les électrices et électeurs ont refusé de se cantonner au rôle de consommateurs.

Reste que le paysage politique français est profondément défiguré. D'abord par le poids électoral du Front national et la capacité de nuisance qu'il lui procure. Ensuite, et de façon presque plus préoccupante, par la facilité avec laquelle la droite classique s'est coulée dans les habits de la xénophobie frontiste et de la haine sociale. Et il faut bien admettre que rien n'est fait ! Une élection présidentielle ne fait pas le tout d'un commencement du fameux « changement » et les questions que posent les prévisions électorales pour les élections législatives sont lourdes. Rien n'est moins sûr qu'une majorité parlementaire confortant sur des bases la dynamique présidentielle. Comme est loin d'être acquise une politique des droits !

Compte tenu d'un héritage législatif lourd – on pense aux Loppsi, au Ceseda – il faut bien vite passer d'un enthousiasme réel mais ponctuel à des mobilisations citoyennes pour engager, partout, l'élan démocratique indispensable à la remise en route d'une République sociale et généreuse. Notre présente lettre entend modestement y contribuer ; n'hésitez donc pas à la faire circuler parmi vos proches et amis.

Pierre Tartakowsky
Président de la LDH

DOSSIER : LE FRONT NATIONAL, L'OBSESSION XÉNOPHOB

Notre dossier consacré au Front national, se penche sur les prétentions au changement de l'organisation dirigée par Marine Le Pen, sur le fond de son propos économique, sur la réalité de son électorat et sur, enfin, le phénomène aujourd'hui flagrant que constitue son hégémonie politique sur la droite « républicaine ». Bien évidemment, il s'agit une fois de plus pour la Ligue des droits de l'Homme de mettre à disposition ces éléments de réflexion afin de nourrir la bataille des démocrates et des anti xénophobes. Tant il est vrai qu'on ne combat efficacement que ce dont on prend la juste mesure.

Front national, l'imposture sociale.

La « dédramatisation » engagée par Marine Le Pen s'accompagne d'une défense des « petits », des « obscurs » et d'un monde du travail respirant bon l'effort, la virilité et la sueur. Un pseudo social et une authentique imposture.

Lire la suite

La stratégie du Guépard ou le « nouveau » F.N.

« Dans l'hypothèse où Marine Le Pen réussirait son pari, nous aurions une extrême-droite national-populiste débarrassée des « oripeaux du passé », avec une jeune génération sans passé compromettant. Il lui faudra alors déterminer une stratégie. Tout en se donnant l'apparence de crédibilité politique, le FN devra « radicaliser » son discours afin de retrouver un électorat, son électorat. Les faits semblent donner raison à cette hypothèse deux ans après. Pourquoi le FN aurait-il régressé ? Toutes les conditions sont remplies pour qu'une extrême droite nationale – populiste prospère en France...

Lire la suite

Anatomie du vote Front national. Revue de presse.

Le premier tour de l'élection présidentielle 2012 a fait apparaître un Front national en position de force. La géographe Béatrice Giblin souligne une progression « impressionnante » du FN en termes de voix : « Marine Le Pen a rassemblé 6,5 millions de voix contre 4,8 millions pour son père en 2002 (...), 4,5 millions en 1995 et même 5,5 millions avec les voix du dissident Mégret » (Libération, 25 avril), même s'il convient sur la période de considérer l'augmentation du nombre d'inscrits. « Jamais l'extrême droite n'a obtenu autant de voix à un scrutin national (près de 6,5 millions) et jamais elle n'a été aussi forte dans l'électorat ouvrier (autour de 30% selon certaines enquêtes) », note également Edwy Plenel (« Alarme, citoyens ! », Mediapart, 25 avril).

Lire la suite

Le vote « Front National » du 22 avril 2012 : Premières analyses

La LDH propose une analyse détaillée du vote Front national au premier tour de l'élection présidentielle du 22 avril. Philippe Lamy, auteur de cette étude, montre que sous-estimé dans les derniers sondages, le vote en faveur du FN a une nouvelle fois surpris les médias et une partie des responsables politiques.

Lire la suite

Pour en savoir plus

« Xénophobie d'en haut, le choix d'une droite éhontée », collection « Cette France là », Editions La découverte, 12 euros.

Loin d'exploiter la xénophobie populaire, l'ex chef de l'État et ses ministres n'hésitaient pas à braver l'opinion. Faisant fi des enquêtes qui montrent que les Français se préoccupent bien davantage de l'emploi, du pouvoir d'achat ou des inégalités, ils s'obstinent à soutenir que l'immigration est leur problème principal. Pourquoi cette xénophobie d'en haut ? Les études sérieuses révèlent pourtant qu'aucune rationalité économique ou démographique ne la justifie. Quant aux bénéfices politiques qu'elle permet d'engranger, l'impopularité d'initiatives telles que le débat sur l'identité nationale ou le discours de Grenoble indique qu'ils ne sont pas plus significatifs que les coûts de l'immigration. Il s'agit alors de comprendre ce qui a conduit la droite française à tant miser sur la résurgence de la « question immigrée ». À cette fin, Xénophobie d'en haut se penche

sur les circonstances qui ont amené les dirigeants français à s'emparer d'une telle question, en dépit du terrible bilan de ses usages antérieurs, ainsi que sur la manière dont ils sont parvenus à le faire - au sein d'une Union européenne pourtant fondée sur la leçon de 1945 : « Plus jamais ça ! » La dérive d'une droite éhontée soulève encore deux questions. Elle appelle à se demander pourquoi les médias les plus hostiles au populisme s'ingénient à minimiser son ampleur, au risque de la conforter, mais aussi pourquoi une gauche complexée se borne à la confondre avec de la démagogie, comme si l'hostilité aux étrangers était le lot des classes populaires. Or la pusillanimité de l'opposition est d'autant plus déplorable, concluent les auteurs de Xénophobie d'en haut, que la récusation du « problème de l'immigration » est la condition de possibilité d'une véritable alternance. A suivre...

A signaler, dans la même collection « Sans papiers & préfets, la culture du résultat en portraits ».

Lire la suite

ACTUALITÉS

1981-2012 : éléments d'analyse comparée et perspectives d'action

La gauche recueille comme en 1981, une majorité assez courte : 51,6% en 2012, et 51,8% en 1981 (le raz de marée n'était que dans les têtes de ceux qui fêtaient une alternance attendue depuis si longtemps et qui advenait dans un contexte où la gauche comme espérance avait une grande force psycho-sociologique). Et comme en 1981 la gauche n'est, dans le monde réel, pas majoritaire : c'est l'appoint d'électeurs chiraquiens anti-Giscard qui a mis Mitterrand à l'Elysée, c'est l'appoint d'électeurs FN anti-Sarkozy qui y met aujourd'hui Hollande. Courtes victoires, nées des divisions des adversaires. Répéter l'aveuglement serait répéter de cruelles désillusions. Rien n'est donc joué, sauf le « Dégage ! » qui, en lui-même, est déjà considérable.

Lire la suite

Le Conseil constitutionnel sort le harcèlement sexuel du Code pénal

Depuis la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008, applicable au 1er mars 2010, lorsque, à l'occasion d'une instance en cours devant une juridiction administrative ou judiciaire, il est soutenu qu'une disposition législative « porte atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit » (article 61-1 de la Constitution), le Conseil constitutionnel peut être saisi de cette question prioritaire de constitutionnalité sur renvoi du Conseil d'Etat ou de la Cour de cassation qui se prononce dans un délai de trois mois.

Lire la suite

Ales Bialiatski, vice-président de la FIDH, prisonnier d'opinion au Bélarus

Le Bélarus est aujourd'hui l'une des dernières dictatures d'Europe. Sous le régime Loukachenko, le pays est plongé dans la répression et sa population est victime au quotidien de la terreur politique et de violations des droits de l'Homme. Accusé, à la suite d'un procès monté de toutes pièces et condamné à quatre ans et demi de travail forcé dans les camps de détention au régime sévère, Ales Bialiatski a payé de sa liberté sa lutte sans faille pour la dignité humaine, pour les droits de l'Homme, pour les libertés fondamentales.

Lire la suite

Palestine : une victoire pour les prisonniers,

une avancée pour les droits

Le 14 mai, le gouvernement israélien et l'administration pénitentiaire ont été contraints de faire droit aux revendications des prisonniers palestiniens après ces semaines de lutte et une longue journée de négociations. Cette victoire est d'abord celle des prisonniers qui, en entamant avec une grande détermination une grève de la faim préparée de longue date, ont fait la preuve de leur haut niveau d'organisation et de conscience politique. La commission centrale de la direction de la grève de la faim des prisonniers palestiniens, réunie à la prison d'Ashkelon, a validé l'accord transmis par le médiateur égyptien et qui prenait en compte l'essentiel de leurs revendications : fin du dossier de la détention administrative (les détenus concernés seront jugés ou libérés), fin des mesures de mise à l'isolement, fin de la privation de visite pour les familles de Gaza...

Lire la suite

www.ldh-france.org

ldh@ldh-france.org

*LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - 138, rue Marcadet - 75018 Paris - France
Tél. : 01 56 55 51 00 | Fax : 01 42 55 51 21*